



OCTOBRE 2024

PAGE 1

BAULNE INFO N° 115



Mairie

102 route de Corbeil

91590 BAULNE

Tel 01 64 57 60 71

Fax 01 64 57 64 57

Mèl

accueil.mairie@baulne.fr

Bureaux ouverts

**Les lundi et samedi matin de
9h00 à 11h45**

**Les mardi, jeudi après-midi
de 14h00 à 17h45**

**vendredi
de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à
17h45**

Fermé le mercredi

DANS CE NUMÉRO :

Edito du maire	1
Au Conseil Municipal, Résultats élections législatives, Cérémonie 11 novembre,	2
Etat civil, Urbanisme	3
Centre de secours de CERNY, Vidéoprotection	4-5
Patrimoine-Environnement-Travaux, Modification PAV	6-7
Au groupe scolaire	8
Services périscolaires et le centre de loisirs, Délégués parents d'élèves	9-10
Fête du village	11
Un petit geste pour la planète	12
Baulne et son histoire	13
Baulne d'antan et d'aujourd'hui	14
Des nouvelles de l'ABV	15
Vie pratique, Agenda	16-20

L'Edito du Maire

Chères Baulnoises, chers Baulnois,

L'arrivée du mois de septembre signe, pour beaucoup d'entre nous, la fin des congés estivaux, des agréables moments partagés en famille ou entre amis et la reprise de l'école pour nos jeunes baulnois, 151 enfants fréquentant en ce début d'année notre Groupe Scolaire, pour nos agents périscolaires et nos enseignants.

La période estivale n'a cependant pas été inactive dans notre commune, avec notre fête du village début juillet, qui a été de nouveau un vrai succès en termes de fréquentation, notre centre de loisirs où nos animateurs ont su divertir les enfants sur le mois de juillet autour du thème J.O., l'avancée conséquente des travaux d'entrée de ville près de Aldi où nous voyons de jours en jours se dessiner les contours et l'effet positif sur la fluidification de la circulation. Il faut également mettre à l'honneur les actions menées pendant l'été par nos trois agents du service technique qui œuvrent au quotidien pour assurer l'entretien de nos espaces verts sur les 4 kilomètres de long de notre village, des étangs aux bordures de voiries en passant par l'entretien du cimetière dont la végétation a été prompte à la repousse, portée par les journées de pluies et d'ensoleillement successifs. Les résultats sont visibles sur le court terme mais il leur faut remettre régulièrement « le métier sur l'ouvrage ».

Cette rentrée du mois de septembre nous permet d'enclencher la poursuite de nos projets avec, entre autres, la seconde réunion de quartiers et l'action de santé du « tour du col » et permettre l'accès aux professionnels de santé dans notre village dans le cadre de

dépistages de cancers ou répondre simplement à certaines questions.

Les chantiers et actions qui vont animer notre village sur les prochains mois ne manquent pas, la poursuite des recherches de solutions pour le stationnement dans la commune, le lancement des demandes de financement pour initier la seconde phase de restauration de notre église, l'opération Essonne Verte Essonne Propre du 6 octobre à laquelle nous vous attendons nombreux, la fête d'Halloween et les activités nombreuses proposées par nos associations.

Je tiens également dans cet éditto à remercier l'ensemble des personnes qui s'investissent pour assurer la rédaction des articles de revue communale du Baulne Info, sa mise en page, sa parution et sa distribution, contribuant à garder un lien avec vous. Trouver des sujets et assurer une bonne structure du bulletin est difficile pour assurer une parution trimestrielle. Afin de vous proposer des revues avec des articles consistants, porteurs des actions communales, des engagements des habitants, des informations environnantes, nous avons décidé de diffuser cette publication municipale tous les quatre mois au lieu de trois. Ainsi, le Baulne Info paraîtra dorénavant en février, juin et octobre.

Très bonne reprise à tous

Xavier GUILBERT



Ville Baulne



www.ville-baulne.fr

Au conseil municipal

Le dernier conseil municipal a eu lieu de 26 septembre 2024, le Compte Rendu paraîtra dans le prochain bulletin.



Résultats des Elections Législatives à Baulne



1er tour - 30 juin 2024

Inscrits : 979

Votants : 635

Participation : 64,86 %

Nul et blancs : 2 + 19

Exprimés : 614

- Mathieu Hilaire : 128 voix - 20,85 %
- Mathilde Phan Hieu : 2 voix - 0,33%
- Jacques Borie : 19 voix - 3,09%
- Carla Tarcy : 14 voix - 2,28%
- Naïma Sifer : 122 voix - 19,87%
- Nathalie Da Conceicao Carvalho : 275 voix - 44,79%
- Alexandre Lienhard : 21 voix - 3,42%
- Pierre Mayeur : 33 voix - 5,37%

2ème tour - 7 juillet 2024

Inscrits : 981

Votants : 628

Participation : 64,00 %

Nul et blancs : 15 + 56

Exprimés : 557

- Mathieu Hilaire : 237 voix - 42,55 %
- Nathalie Da Conceicao Carvalho : 320 voix - 57,45%

Cérémonie du 11 novembre

La municipalité de Baulne invite ses administrés à la cérémonie commémorative du 11 novembre : **le lundi 11 novembre 2024 à 10h30 aux monuments aux morts.**

Le 11 novembre :

En 1918 : signature de l'armistice de 1918, fin de la Première Guerre mondiale

En 1919 : invention de la minute de silence, pour le premier anniversaire de l'armistice.

En 1920 : inhumation du Soldat inconnu sous l'arc de triomphe de l'Étoile de Paris.

....



État civil

NAISSANCE :

Le 12/07/2024 VILAS Leya
 Le 26/08/2024 CHÉNEGROS Camille
 Le 14/09/2024 MENARD CORRALO Ellie



MARIAGE :

Le 31/08/2024 Mr BORDA CORNELIS Gérard et Mme COQUEREL Stéphanie



PACS :

Le 23/08/2024 Mr DE BOUBERS Sylvain et Mme LACOUTURE Estelle



DECES :

Le 29/08/2024 Mme LOGGHE Geneviève veuve LETOURNEUR 90 ans



Urbanisme

Déclarations Préalables :

- Installation d'un portail en PVC, 56 rue des Saussaies, arrêté du 14/06/2024
- Remplacement porte de garage, 33 rue de Boigny, arrêté du 14/06/2024
- Modification d'une porte en fenêtre, 32 rue de Boigny, arrêté du 14/06/2024
- Travaux isolation thermique, 5 Boulevard du Val d'Essonne, arrêté du 27/06/2024
- Modification de façade, 13 route de Corbeil, arrêté du 23/07/2024
- Construction d'une véranda, 36 route de Corbeil, arrêté du 26/07/2024
- Installation d'un relais de radio téléphonie, Terrain Communal RN191, arrêté du 19/08/2024
- Réfection d'un pan de la toiture, 37 rue de Boigny, arrêté du 20/08/2024
- Changement de couverture en tuile à l'identique, 7bis route de Corbeil, arrêté du 05/09/2024
- Agrandissement d'une terrasse et création d'un escalier, 8 rue du Mosnil, arrêté du 09/09/2024
- Isolation par l'extérieur et changement volets, 2 Allée du Mazelin, arrêté du 19/09/2024



Permis de Construire :

- Lotissement de 10 maisons individuelles, rue de l'Eglise / Impasse des Bouleaux, arrêté du 27/06/2024

Participation communale pour le centre de secours de Cerny

Les pompiers sont de véritables héros de notre quotidien. Face aux dangers, ils font preuve d'un courage et d'un dévouement sans faille. Ils sont toujours prêts à risquer leur vie pour sauver celles d'autrui, et c'est pour cette raison qu'il est fondamental de valoriser leur engagement et l'engagement des pompiers est total. Il s'agit d'une vocation, un appel à protéger la communauté. Cette profession demande une formation rigoureuse, un entraînement intensif et une excellente condition physique. Et malgré la difficulté du travail, ils montrent toujours une grande détermination.

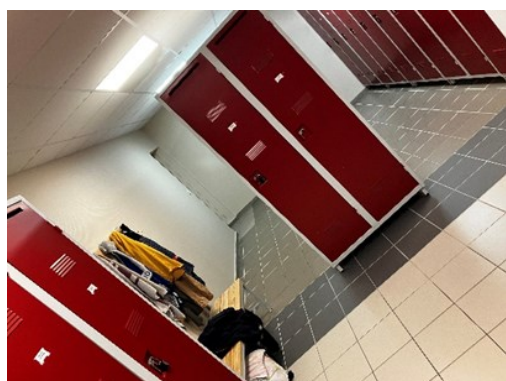
Pour toutes ces raisons, il est indispensable de leur mettre à disposition les équipements appropriés.

Le département de l'Essonne, depuis sa création et à travers le SDIS 91, finance près de 100% l'ensemble des frais et investissements à destination des pompiers alors que le taux moyen national de participation des départements à ces dépenses est de 59%.

Le mode de financement des départements, basé sur les ventes foncières, est en très forte baisse depuis la hausse des taux d'emprunts. Cela impacte très fortement le budget départemental. Aussi, lorsque le SDIS 91 a demandé un soutien financier à hauteur de 30% du coût total du projet aux communes de rattachement au centre de secours de Cerny (Baulne, Cerny, La Ferté Alais, Guigneville, d'Huisson-Longueville) pour la rénovation des vestiaires, sanitaires, dortoirs et salle de sport, toutes ont répondu présentes (Baulne ayant participé à hauteur de 4.990 €).

Le 23 septembre 2024, la fin des travaux a été inaugurée en présence de Frédérique Camilleri, Préfète de l'Essonne, de l'ensemble des Maires des villes et villages concernés et de nombreux élus.

Cet engagement des communes auprès des pompiers se poursuivra en 2025 par une augmentation des subventions versées par les communes de l'Essonne au SIDS 91, sur la base du volontariat, en passant de 0,07€ par habitant à 2€ par habitant. Les élus de Baulne ont voté à l'unanimité cette participation financière à destination de nos pompiers.





Remplacement de la vidéoprotection sur la commune

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la prévention, la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE) soutien l'investissement et le maintien des installations de vidéo-protection aux entrées principales des villes de son territoire. Cette initiative vise à renforcer la protection des citoyens et à dissuader les actes de délinquance. Pour compléter ce dispositif, la mairie a procédé au remplacement de caméras sur les bâtiments communaux.

L'ensemble de cette architecture est doté d'une technologies plus performante, garantissant une meilleure qualité d'image et une couverture plus étendue. Ces équipements ont été placés à des points stratégiques sur la commune et contribuent à surveiller les principaux axes d'entrée et de sortie de la ville,

Ce dispositif concourt non seulement à prévenir les délits, mais également à faciliter le travail des forces de l'ordre dans leurs enquêtes, en leur fournissant des images exploitables en cas de besoin et réquisition.

Cet investissement permet également de pouvoir lutter contre les dépôts sauvages par l'identification des contrevenants, par la sensibilisation, par le retrait des déchets par les auteurs ou l'émission d'un titre de 1.000€ en cas d'évacuation par les services communaux ou de récidive. Il est indispensable de préserver notre environnement propre et poursuivre ceux qui comptent sur la communauté pour traiter gratuitement leurs déchets qu'il serait pourtant plus simple de déposer en déchèterie ou dans leurs propres containers.

Les réunions de quartier, un vrai succès !



Comme annoncées lors de la cérémonie des vœux du maire, les premières réunions de quartier ont débuté. À ce jour, deux réunions se sont tenues, offrant l'occasion d'informer les habitants sur les projets réalisés ou en cours, et d'échanger sur les problématiques locales.

Ces rencontres ont permis également de proposer des solutions ou réponses adaptées aux attentes des baulnois.

La première réunion, organisée début juillet, a concerné l'allée du Mazelin, la rue Georges Heren, les impasses de la Justice, des églantines et de l'Hermitage ; tandis que la seconde a concerné le secteur du Mosnil et le lotissement de la Ferme.

Lors de ces rencontres, les résidents ont pu exprimer leurs idées et préoccupations en échangeant directement avec les élus, contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale au sein de notre commune.

D'autres réunions de quartier seront organisées dans les prochaines semaines pour aborder les besoins des autres secteurs de notre village.

Patrimoine-Environnement-Travaux

- ◆ **Stationnement (rappel)** - Information importante concernant le stationnement des véhicules sur le domaine public.
Le stationnement de tous les véhicules à moteur, en un même emplacement de la voie publique ou de ses dépendances, ne pourra excéder 72h, et ce, dans le but de faciliter le passage des piétons et des personnes à mobilité réduite et d'éviter aussi les conflits de voisinage pour des stationnements abusifs de véhicules de manière ininterrompue. Cet arrêté N° 29/2023 date du 10 octobre 2023.
- ◆ Suite à la réunion de quartier du 2 juillet dernier, il a été décidé de créer un STOP au niveau du carrefour allée du Mazelin et Impasse des Eglantines dans le sens RD191 en direction de la rue G. Heren ; Ceci afin de réduire la vitesse des nombreux véhicules qui empruntent l'allée du Mazelin.
- ◆ Création de 2 places de stationnement supplémentaires ainsi qu'une place pour personne handicapée sur la Place de la Liberté.
- ◆ Création de 2 places de stationnement sur la rue de Boigny à proximité de la Place de la Liberté.
- ◆ Matérialisation du cheminement piéton menant au tunnel de la voie ferrée à l'extrémité de la rue de Boigny.
- ◆ Modification pour le stationnement Place de la Liberté ; depuis le 16 septembre 2024 le stationnement des camping-cars est interdit.
- ◆ Création de 2 places de stationnement rue G.Heren en limite de la Ferté-Alais.
- ◆ Début des travaux d'enfouissement du réseau électrique basse tension sur la rue du Val d'Essonne, uniquement sur la portion située sur la commune de Baulne.
- ◆ Courant octobre débiteront les travaux sur la route de Corbeil pour le changement de 30 têtes de lampadaires classiques par un éclairage LEDs.
- ◆ Installation de 2 poubelles pour déjections canines avec distributeur de sacs (un près du groupe scolaire et l'autre en bordure du grand espace vert rue des Saussaies).
- ◆ Installation de 2 tables de pique-nique en bois près du city stade.
- ◆ Réparation du trottoir, en bas de l'avenue de la gare, suite à un accident de la route, pris en charge par les assurances du conducteur.
- ◆ Le louchet mécanique, appareil qui servait à extraire la tourbe dans les années 1970/1980, situé à proximité de la rue de la tourbière a été transféré à LONG (Somme) grâce à une association de la région d'où était originaire le dernier exploitant des tourbières.

Rappel : Suppression des PAV biflux et transfert des PAV verre

Suppression des PAV



Courant octobre 2024 les PAV bi-flux seront supprimés. A partir de cette date, les déchets bi-flux seront uniquement ramassés en porte à porte dans le container jaune.

Les PAV verre, quand à eux situés rue du Mosnil, seront déplacés rue de la Tourbière, près des étangs pour éviter les nuisances sonores des riverains.

Projet nouvel emplacement PAV verre



Patrimoine-Environnement-Travaux, suite...



STOP rue du Mazelin



Place de la Liberté et rue de Boigny



Près du groupe scolaire



Convoi exceptionnel



Départ du louchet



Av. de la gare
Avant



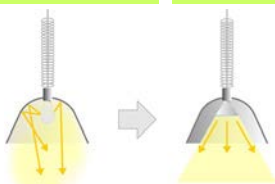
Av. de la gare
Après



Tables de pique-nique au city stade



Entretien du cimetière



Changt Luminaire

Au groupe scolaire

Une fin d'année scolaire sous le signe de l'émotion et de la célébration



La fin de l'année scolaire a été marquée par un moment fort pour le groupe scolaire, avec la traditionnelle remise des cadeaux aux élèves quittant l'école pour entrer en 6ème. Cette année, la commission scolaire a choisi d'offrir une calculatrice et un sac de sport, accompagnés de plusieurs livres. Les élèves et parents ont beaucoup apprécié cette initiative.

Tous les élèves du groupe scolaire ont pris part à cette célébration, rendant hommage à leurs aînés.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite pour leur parcours à venir.

Une rentrée réussie !

Classe PS/GS
Mme SIMOES
25 enfants

Classe MS
Mme DUBOIS
26 enfants

Classe GS/CE1
Mme PANTEL
25 enfants

Classe CE2/CM1
Mme COLSON
25 enfants

Classe CM1/CM2
Mme GUITTIER
27 enfants

Classe CP/CE2
Mme HOARAU
23 enfants

La rentrée scolaire a eu lieu dans une ambiance dynamique avec un total de 151 élèves répartis dans 6 classes. Chaque enfant a repris le chemin de l'école, prêt à affronter une nouvelle année pleine de découvertes et d'apprentissages.

Nous leur souhaitons à tous une excellente année scolaire, placée sous le signe de la réussite et de l'épanouissement.

Les services périscolaires et le centre de loisirs



Service Périscolaire et
Centre
de loisirs

Pendant la saison estivale, les animatrices avaient planifié des vacances aux couleurs des anneaux olympiques. Au cours du mois de juillet, les enfants ont été initiés à divers sports tels que le handball, le ping-pong, la gymnastique, la lutte, le vélo et bien d'autres encore.



Activités sportives



Les animatrices ont accordé une grande importance à privilégier les activités en plein air. Une découverte de l'équitation a été organisée une fois par semaine, chaque séance a débuté par une balade autour de l'étang puis s'est terminée par des jeux.



Activités nature

Fidèle à la tradition du mois de juillet, la structure gonflable était présente cette année encore, tout comme l'espace dédié aux jeux d'eau, apportant joie et amusement.

Les services périscolaires et le centre de loisirs, suite...



Rentrée créative

Les vacances d'été sont terminées tant pour les enfants que pour les adultes, et les animatrices commencent déjà à organiser les vacances de la Toussaint, qui auront pour thème **'Il était une fois...'**. Les fiches d'inscriptions sont disponibles sur la plateforme e-ticket ou directement en mairie.

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes le mercredi 4 septembre, enfants et animatrices étaient heureux de se retrouver. Au programme de cette journée, fabrication d'une bouteille sensorielle et tableau empreinte pour le groupe maternelle, art visuel et dessin sur vitre pour le groupe élémentaire. Ils ont également découvert ou redécouvert leurs jeux de construction, leurs dinettes et leurs jeux de société.

Les animatrices travaillent toute l'année auprès de vos enfants, en garderie du matin de 7 h 30 à 8 h 30, en garderie du soir de 16 h 30 à 19 h 00, les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7 h 30 à 19 h 00, excepté les deux semaines de Noël et le mois d'août.

Les délégués de parents d'élèves – retour sur la Kermesse

Une fête magnifique, des parents très nombreux et des enfants heureux, voici le secret d'une kermesse réussie !

Un immense MERCI !

Pour votre présence, pour vos sourires, et pour l'aide précieuse de tous les bénévoles. Grâce à vous, cette journée fut une vraie fête !

C'est avec un immense plaisir que les enfants ont découvert les nombreux lots et cadeaux que nos sponsors ont eu la gentillesse de mettre gracieusement à disposition.

Leur généreuse participation a contribué à faire de cette fête une réussite pour la plus grande joie de nos élèves et de leurs familles.

Par ailleurs, nous souhaitons remercier tous les parents et grands-parents d'élèves, enseignantes et bénévoles qui ont répondu présents pour l'organisation de cette magnifique journée.

Sans vous rien n'aurait été possible. !

Un remerciement spécial aux délégués de parents d'élèves qui, après de nombreuses années à donner pour que cette kermesse vive, sont partis pour le collège. Nous espérons être à la hauteur pour prendre le relais.



La fête du village

La fête du village, organisée par la commune en partenariat avec les associations ABB, ABV et Davot Racing, a rencontré un vif succès. Les Baulnois, en famille, se sont retrouvés l'après-midi, autour de jeux d'antan et traditionnels, et la municipalité, comme chaque année, a offert l'apéritif.

Les habitants, nombreux, ont ensuite pu apporter leur viande à griller sur un barbecue mis à disposition, et se réunir sous les barnums pour partager un repas convivial. À 23h, un magnifique feu d'artifice a illuminé le ciel, émerveillant les participants. La soirée dansante, animée par DJ « Stéphane », s'est poursuivie bien après, pour le plus grand plaisir des villageois. Retour en images sur cette belle journée !



Fête d'Halloween Samedi 2 novembre

Nous vous donnons rendez-vous pour la fête d'halloween, avec le traditionnel concours de déguisement, ouvert de 3 à 99 ans, et l'incontournable chasse aux bonbons. Comptant sur votre présence !

Rdv au groupe scolaire à partir de 18h30

Petit geste pour notre planète et notre santé



Et si chacun était acteur du bien être de notre planète et de sa santé

Parlons de notre ami l'ail, c'est sans doute le plus grand antibactérien qui dort dans notre cuisine. Il est utilisé depuis l'antiquité par l'Homme pour lutter contre les infections. Mais ça n'est pas tout : il protège également les artères, diminuerait certains risques de cancer et c'est aussi un puissant fongicide.

Recette contre les boutons de fièvre

Ingrédients :

Une grosse gousse d'ail



Préparation :

- ◆ Coupez en deux votre gousse d'ail
- ◆ Frottez-la directement sur votre bouton de fièvre en faisant attention à ne pas dépasser sur la peau saine (risque de brûlure).

Explication pour garder toute l'année vos gousses d'ail.

Grâce à la lactofermentation, vous aurez toujours de l'ail frais à portée de mains.

Recette saumure d'ail

Matériel :

- ◆ Un bocal type « le parfait » de 200 ml

Ingrédients :

- ◆ 4 têtes d'ail (le bulbe)
- ◆ 5 grammes de sel
- ◆ Eau



Préparation :

- ◆ À l'aide d'un petit couteau et beaucoup de patience, séparez les têtes en gousses d'ail et les éplucher.
- ◆ Empilez les gousses d'ail dans le bocal à 5cm du bord.
- ◆ Versez le sel sur les gousses d'ail
- ◆ Verser l'eau jusqu'à recouvrir entièrement les gousses.
- ◆ Fermer le bocal et secouer pour bien mélanger le sel.
- ◆ Laisser fermenter pendant environ 4 semaines à l'abri du soleil.

Au bout des 4 semaines votre ail est prêt à être utilisé.

Conserver au réfrigérateur après ouverture, conservation des années.

Baulne et son histoire



Le patrimoine vernaculaire des villages, témoin authentique de l'histoire locale, incarne l'âme de nos régions. Ces constructions, souvent bâties en matériaux locaux, reflètent un savoir-faire et une histoire, parfois oubliés, de nos villages. Au détour de ruelles, dans un détail d'une porte ou d'un mur en pierre, ce patrimoine raconte les gestes d'autrefois et l'identité unique de chaque communauté.

Le préserver, c'est transmettre aux générations futures cette richesse culturelle, tout en offrant une invitation à la découverte de la beauté et de la diversité de nos terroirs. Même si Baulne est un petit village, son histoire, dont est issu son patrimoine, est diversifiée, de la plus ancienne qu'est le polissoir de l'époque néolithique au Puy-Sauvage, jusqu'à l'église Saint Étienne en passant par les lavoirs, les puits ou les maisons remarquables qui ont été définies dans notre PLU pour les préserver.

L'entretien de ce patrimoine reste cependant une lourde charge économique pour un village comme le nôtre, tout ne pouvant être mené de front. Cependant, il apparaît nécessaire de planifier ces dépenses dans le temps, pour préserver et transmettre ce beau patrimoine aux générations futures. L'une des actions prioritaires est la préservation de notre église, dont le pilier central se fissure et génère un risque pour la stabilité du bâtiment. Pour répondre à l'urgence, nous avons, il y a deux ans, consolidé l'ensemble des arches pour limiter les forces excessives sur le pilier et restaurer la toiture pour supprimer les fuites.

L'état des finances ne nous permettait pas, jusqu'à présent, d'envisager d'aller plus loin dans la réfection de l'édifice. Mais les actions de maîtrise du budget nous autorisent aujourd'hui à envisager des orientations pour la restauration de notre église. La première étape a été de définir les actions pluriannuelles à mener sur l'édifice. Pour ce faire, nous faisons appel à un architecte du patrimoine. Une demande de subvention est faite au Parc Naturel Régional du Gâtinais Français pour participer aux coûts de cette prestation.

L'architecte nous a fait découvrir l'histoire oubliée de notre église, qui commence au Vème siècle par une première chapelle aujourd'hui disparue. L'édification de l'église Saint-Etienne, telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui, débiterait au Xème siècle pour la partie la plus ancienne pour se terminer au XVIIème siècle par la construction de la pièce finale, la sacristie.

Arrêtons-nous aujourd'hui sur la partie la plus ancienne de notre église, érigée au Xème siècle. Nous avons pu remonter le temps grâce aux observations de l'architecte faites sur place (les archives étant maigres sur le sujet). La construction probable initiale est celle d'une chapelle à deux travées édifiée à l'emplacement du chœur actuel, comme nous le suggèrent les voûtes maçonnées d'arêtes et en berceau brisé. Dans la tradition des églises rurales bâties en Île de France à cette époque, un clocher simple ou double pouvait coiffer le pignon occidental de la chapelle, comme nous pouvons l'observer dans les églises de Congerville-Thionville et d'Orveau en Essonne. Un portail remarquable devait s'ouvrir en partie basse de cette élévation pour donner accès à un parvis occidental. Il s'agit probablement du portail que nous retrouverons déplacé aujourd'hui sur l'actuel pignon ouest. Le clocher, la nef et la sacristie se sont greffés au fil du temps à cette chapelle originelle, ouvrant un peu plus les murs à chaque étape mais entraînant petit à petit l'affaiblissement de la structure avec aujourd'hui une dégradation importante du pilier central. Aussi, nous allons élaborer, avec l'architecte et nos partenaires financiers, un plan pluriannuel afin de réaliser les travaux appropriés, et de permettre ainsi la réouverture, à terme, de notre église au public.

A court terme, nous allons finaliser la réfection de la toiture en demandant un financement à la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

S'appuyer sur notre Histoire est essentiel pour bâtir notre avenir !

Baulne d'antan et d'aujourd'hui

La période des vacances estivales est parfois l'occasion de ranger trier et redécouvrir des trésors dans les caves et les greniers. Parmi ces trésors figurent souvent de vieilles photos. En voici quelques-unes de notre village prises il y a bien longtemps pour certaines. Saurez-vous retrouver les endroits actuels représentés sur les 3 cartes postales de cette page ?

Réponse dans le prochain numéro.



Des nouvelles de L'ABV



Comme l'année dernière, notre association a participé à la fête du village. Les frites ont eu une nouvelle fois un grand succès. Très bonne journée d'échange et de convivialité.

Maintenant, place à la rentrée avec nos activités hebdomadaires qui se poursuivent :

L'Atelier d'art et les jeux de société se poursuivent chaque mardi à la salle Pouteau.

Les randonnées, en demi journée, vont reprendre ; voir planning ci-dessous,

Le projet de cours de gym n'a pu aboutir à notre grand regret, faute de prestataire pour en assurer la tenue.

A vos agendas

Randonnées :

- ♦ 05/10 : départ à 14h00 au gymnase de Cerny (boucle Cerny)
- ♦ 19/10 : départ de la salle Pouteau à 13h30 (boucle Milly la forêt)
- ♦ 16/11 : départ de la salle Pouteau à 14h00 (boucle videlles)
- ♦ 14/12 : départ de la salle Pouteau à 13h30 (boucle Champcueil)



Manifestations :

- ♦ Vide-grenier à la salle Pouteau : dimanche 27/10, contacter Bruno au 06 20 17 67 14
- ♦ Concours de belote individuel : dimanche 10/11 à 14h00 à la salle Pouteau
- ♦ TELETHON : samedi 30/11 et dimanche 01/12 à la salle Pouteau, le programme vous sera communiqué ultérieurement.

Des nouvelles de nos jeux de société :

Les joueurs, lors de la fête du village en juillet, vous ont présenté certains jeux et ont animé des parties. Durant les congés estivaux, ils n'ont pas cessé de jouer et se sont relayés tout l'été pour assouvir leur passion soit accueillis à la salle, soit dans leurs jardins. Un été ludique et très convivial qui a permis à chacun de passer un bon moment.

A quoi jouons-nous ?

Nous aimons particulièrement les jeux de société adultes. Il nous arrive aussi très régulièrement de jouer à des petits jeux détente.

En nous rejoignant, que vous soyez connaisseurs ou novices, que vous aimiez les jeux de dés, de plateaux, de ressources ou les jeux de cartes plus tranquilles, Vous vous amuserez ! Le maître mot est la convivialité.

Les joueurs qui le désirent, apportent avec eux chaque mardi une sélection de leur propre ludothèque pour faire découvrir des nouveautés ou des jeux plus connus.

JE VIENS POUR LA PREMIÈRE FOIS :

Je peux venir tous les **premiers mardis du mois dès octobre à 20h30, ou tous les autres mardis à 17h 30** pour ne pas rater le lancement des parties.

Je n'ai PAS BESOIN de prévenir ni de m'inscrire nulle part pour cela. Je me rends à la salle Pouteau au fond du parking rue du Mosnil. N'hésitez plus, franchissez la porte et rompez l'isolement. On vous attend pour jouer, rire, partager. **Toutes les générations à partir de 16 ans sont les bienvenues !!!**

Le bureau ABV vous souhaite une excellente rentrée !

mail assobaulnevillage@yahoo.com

Vie pratique

Des pneus d'hiver obligatoires en montagne

Fin de la tolérance pour les pneus "M+S" sans homologation

Depuis le 1^{er} novembre 2021, les équipements hivernaux sont devenus obligatoires dans certaines zones de montagne en France. En effet, **la Loi Montagne II** impose l'utilisation d'équipements spécifiques. Cette législation concerne les chaînes, les chaussettes à neige, les pneus hiver, mais également, les pneus « toutes saisons » homologués pour circuler durant la période hivernale qui s'étend du 1^{er} novembre au 31 mars.

48 départements français sont concernés par cette mesure. Il s'agit des Alpes, des Pyrénées, du Massif central, des Vosges, de la Corse ou encore du Jura. Que vous soyez un habitant de ces régions ou un simple voyageur de passage, cette obligation s'applique dès que vous pénétrez dans ces territoires. Des panneaux de signalisation spécifiques, les fameux panneaux B58 et B59, informent les conducteurs de l'entrée et de la sortie des zones où les équipements sont requis.

Dans la pratique, les automobilistes traversant ces zones doivent être équipés de 4 pneus hiver ou toutes saisons. **À partir du 1^{er} novembre 2024**, les conducteurs se rendant dans les zones montagneuses françaises devront être particulièrement vigilants. En effet, les pneus toutes saisons uniquement marqués "M+S" (pour "Mud and Snow", boue et neige) ne seront plus autorisés dans certaines régions.

Vos équipements pneumatiques doivent être homologués avec le marquage « **3PMSF** » (3 Peak Mountain Snow Flake). Il est reconnaissable par le symbole d'une montagne à trois pics, surmontée d'un flocon de neige.



Cependant, si vous ne vous êtes pas munis de ces pneus, une alternative existe, **disposer de chaînes métalliques** ou de chaussettes à neige permettant d'équiper au moins 2 roues motrices, prêtes à être installées en cas de besoin.

Le non-respect de la loi Montagne n'entraîne pas de perte de point au permis de conduire mais l'absence de pneus neige (ou 4 Saisons estampillés « 3PMSF », chaînes, chaussettes) en zones concernées est passible **d'une amende forfaitaire de 4^{ème} catégorie, soit 135€ ainsi qu'une possible immobilisation du véhicule.**

Découvrez les trésors cachés de l'Essonne grâce à une nouvelle application lancée par le Département

Forêts, marais, landes, sites géologiques... Le Département de l'Essonne propose une **nouvelle application mobile gratuite pour faire découvrir au grand public le patrimoine naturel insoupçonné du territoire. Baptisée Explor'Essonne, cet outil met à disposition 51 circuits de randonnées et 38 sites naturels gérés et aménagés par la collectivité.**



En chemin, un mode navigation guide les promeneurs le long de la boucle de randonnée, avec des alertes sur les différents sites culturels et patrimoniaux rencontrés : châteaux, églises, lavoirs, sites archéologiques... Et pour chaque site naturel, une fiche de présentation donne des informations sur la faune, la flore et les paysages.

Facile d'utilisation, rapide, Explor'Essonne s'adresse à tous les publics : randonneurs chevronnés, promeneurs occasionnels et familles, Essonnais ou touristes.

Une application évolutive

L'application sera régulièrement mise à jour pour intégrer notamment de nouveaux circuits de randonnées et sites naturels. Et, à partir de l'automne, elle sera enrichie avec des jeux d'aventure et des parcours de sport de nature.

Gratuite, « Explor'Essonne » est disponible sur les plateformes de téléchargement Android et IOS.

Vie pratique, Suite




Seniors, Numériquement Vôtres

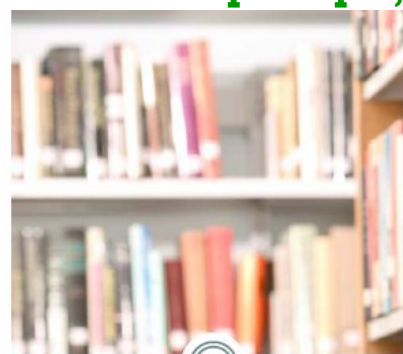


*Surfer sur Internet, c'est simple comme dire bonjour !
Or 7 seniors sur 10 s'inquiètent !...*

**C'est votre cas ? Vous avez 60 ans ou plus ?
Rejoignez-nous !**

*Des ateliers de découverte des moyens
numériques, totalement **gratuits**, sont organisés
dans votre commune.*

Venez vous renseigner en Mairie !



Nous vous proposons ...

de participer gratuitement,
dans votre commune,

à des ateliers portant sur :

- l'utilisation des **outils informatiques** (smartphones, tablettes, ordinateurs...),
- la manipulation des **logiciels** les plus courants,
- la navigation sur **Internet**.

sous forme de **5 sessions**

- de **2 heures**
- pour **5 participants**

sous la responsabilité
d'un **animateur professionnel**

La commune de Baulne relance les inscriptions pour un nouveau cycle de 5 séances que vous soyez débutant ou non. Vous pouvez apporter vos matériels (ordinateur portable, tablette, smartphone, ..)

Les séances se dérouleront en salle du conseil, **les jeudis 14, 21, 28 novembre et 5 et 12 décembre de 14h00 à 16h00 dans la salle du conseil municipal.**

Un questionnaire est disponible en mairie ou de façon dématérialisée.

Venez nombreux vous inscrire en mairie ! C'est totalement gratuit.

Numéros d'urgence

15

SAMU

17

Police secours

18

Sapeurs-pompiers

112

Appels d'urgence européen

115

Hébergement d'urgence

119

Enfance maltraitée

196

Secours en mer

3919

Violences conjugales

3018

Harcèlement scolaire

114

par SMS pour les personnes malentendantes



Vie pratique, suite




Le guide Manger-Bouger pour les parents d'enfants de 4 à 11 ans

MANGERBOUGER.FR

Le guide Manger-Bouger pour les parents d'enfants de 4 à 11 ans

L'objectif de cette brochure est d'accompagner les parents dans la transmission du plaisir de bien manger mais aussi de bouger, avec toutes les recommandations nutritionnelles ainsi que des conseils, des astuces et des activités à pratiquer en famille.

Ce guide est téléchargeable sur le site de santé Publique France.

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/brochure/le-guide-manger-bouger-pour-les-parents-d-enfants-de-4-a-11-ans>

Qu'est-ce que le pass Sport ?

Le pass Sport est une aide de 50 euros qui permet de financer une partie de l'inscription sportive à plus de 6,5 millions de jeunes. Il est valable dans plus de 85 000 clubs et salles de sport partenaires. Le dispositif est porté par l'État et déployé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et permet de soutenir la pratique sportive de jeunes pendant l'année sportive. **Il est ouvert du 1er juin au 31 décembre 2024.**



Qui peut obtenir le pass Sport ?

Le pass Sport 2024 s'adresse aux jeunes qui sont :

- nés entre le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire ;
- nés entre le 1er juin 2004 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- nés entre le 16 septembre 1993 et le 31 décembre 2008 et bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés ;
- étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficient au plus tard le 15 octobre 2024, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2024 - 2025.

ZOOM
SUREssonne
LE DÉPARTEMENTPour éviter
tout pépin...faites-vous
dépister!LE CANCER DU SEIN,
PARLONS-EN!

À l'occasion d'Octobre Rose, le Département s'associe au Centre régional de coordination du dépistage des cancers (CRCDC) et à la Ligue contre le cancer pour promouvoir le dépistage organisé du cancer du sein. Il s'adresse aux femmes âgées de 50 à 74 ans, considérées comme la population la plus à risque.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les femmes reçoivent leur invitation pour participer au dépistage par l'Assurance maladie. Toutefois, toutes les invitations reçues avant cette date restent valables et sans limite de validité. En cas de perte de votre invitation, contactez votre caisse d'Assurance maladie pour la renouveler.

Ce dépistage gratuit, simple et essentiel permet de détecter précocement les anomalies, augmentant ainsi les chances de guérison. Depuis de nombreuses années, le Département associé à ses partenaires, réaffirme son engagement en faveur de la santé des femmes et de la lutte contre le cancer. N'attendez pas pour prendre soin de vous!

L'Essonne s'engage pour le dépistage organisé du cancer du sein.

0 800 73 24 25 Service & appel gratuits

essonne.fr



Vie pratique, suite

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU
VAL
D'ESSONNELe Val d'Essonne
se mobilise
pour Octobre Rose

Dimanche 6 octobre

La Sein-Vrainnoise - Parc de Saint-Vrain

Dimanche 6 octobre

Fun Run - Champcueil

Dimanche 13 octobre

Octobre rose - Parc de Villeroy à Mennecy

Dimanche 26 octobre

Octobre rose - Parc Imbert à Ballancourt

Communauté de Communes du Val d'Essonne
Parvis des Communautés BP 29 - 91610 Ballancourt-sur-Essonne
01 64 93 21 20 ccve@ccvalessonne.com
www.valessonne.fr



Don du sang - Octobre rose : tous unis pour une bonne cause !

Chaque année, vos dons aident des personnes atteintes de cancer, en soulageant les effets indésirables de leurs traitements.

Sans engagement, libre, ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année : une femme qui accouche, une personne victime d'un accident, un malade atteint de cancer. Chacun de vos dons compte, donnez maintenant.

JE PRENDS RENDEZ-VOUS <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

SANG, PLASMA, PLAQUETTES C'EST PAR ICI !

Vie pratique, suite

ZOOM SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT



Hortilio
L'APPLICATION
QUI DONNE ENVIE
DE JARDINER !

Le Département de l'Essonne met à votre disposition une application mobile gratuite pour tout apprendre sur le jardinage écologique ! Que vous soyez des jardiniers novices ou experts, téléchargez l'application et retrouvez des conseils personnalisés, des fiches pratiques, et des tutos pour cultiver la biodiversité chez vous : planter local, jardiner écoresponsable, identifier et recenser les plantes présentes dans votre jardin ou sur votre balcon. Vous pourrez également, grâce au forum, partager vos savoirs et bonnes pratiques aux autres utilisateurs. N'attendez-plus !



App Store

Google play

essonne.fr

Instagram Facebook YouTube Twitter LinkedIn SoundCloud

**ESSONNE
VERTE
ESSONNE
PROPRE**

Venez nombreux !

Tout le matériel est fourni

**Comme Ludovic
notre ambassadeur**

Participez aux opérations de nettoyage dans tout le Département !

Dimanche 6 octobre 2024 à 10h00
Rendez-vous sur le parvis de l'école rue de la tourbière
Nous finirons la journée par un verre de l'amitié

Dates à retenir !



- ⇒ Dimanche 6 octobre : Opération Essonne Verte, Essonne Propre
- ⇒ Samedi 12 octobre : La collecte au profit du panier solidaire
- ⇒ Samedi 19 octobre : La remise des prix pour le concours des maisons fleuries, remise des diplômes de la médaille du travail, et des Brevets et BAC avec mention, pour les collégiens et lycéens.
- ⇒ Samedi 2 novembre : Fête d'Halloween
- ⇒ Samedi 30 novembre et dimanche 1 décembre : Téléthon.
- ⇒ Lundi 23 décembre : Distribution des colis de Noël pour les anciens
- ⇒ Samedi 18 janvier 2025 : Les vœux du Maire
- ⇒ Dimanche 26 janvier 2025 : Repas en l'honneur de nos anciens